

Donnacona, le 16 octobre 2019

PAR COURRIEL : mtrou@maisons-femmes.qc.ca

Madame Mathilde Trou
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Objet : Résolution 2019-10-368

Madame,

Veillez trouver jointe à la présente, copie d'une résolution du Conseil de la Ville de Donnacona adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 15 octobre 2019.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement utile et je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations distinguées.



Pierre-Luc Gignac, avocat
Directeur général adjoint et greffier

PLG/lg

p.j. Résolution 2019-10-368

Donnacona, le 16 octobre 2019

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 15 octobre 2019

RÉSOLUTION : 2019-10-368

**Appui au Regroupement des maisons pour
femmes victimes de violence conjugale**

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu de proclamer la Ville de Donnacona, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme au livre des délibérations du Conseil.



Pierre-Luc Gignac, avocat
Directeur général adjoint et greffier

PLG/lg